



Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors

Réunion du **25 Octobre 2019**

Procès-Verbal N° 9

Président : Pierre Clot

Secrétaire : Francis Couffignal (excusé)

Présents : Reynès Roger – Marc Chauzy – Henri Perset

Le coordinateur en charge des compétitions : René Cabot

Coupe Occitanie I.D. Aveyron Lot

Le **match St Affrique 1 – Naucelle**, 1^{ère} journée, qui devait se dérouler le mercredi 23 Octobre à 21h à St Affrique, non joué en raison d'intempéries, a été **reporté** au **mercredi 30 Octobre à 21h** à St Affrique

Départementale 1

Le match St Affrique2-Réquista du dimanche 3 Novembre se jouera le samedi 2 Novembre à 18h (Accord de Réquista)

Départementale 3

Le match Onet le Château 3 - Sebazac 2 prévu le samedi 23 novembre à 20h aux Costes Rouges se déroulera le **dimanche 24 Novembre à 14h sur le stade synthétique à la Roque** à Onet le Château. (Décision de la CDGC car il est mentionné problème d'éclairage aux Albatros et le 23.11 l'éq R3 joue à La Roque) même s'il y a le refus de Sébazac.

Départementale 4

Le match Rignac 2 - Rieupeyroux3 du samedi 09 Novembre se jouera le vendredi 8 Novembre à 21h (Accord de Rieupeyroux)

Le match JS Levezou2-EFC 88 3 d u samedi 02 Novembre à 20h se jouera le vendredi 1^{er} Novembre à 20h30 (accord d'EFC 88).

Forfait

Le match **Elan Marivallois - Millau S.O. Coupe Occitanie U19** (éq. U18 R2) du 19 Octobre 2019

Forfait Millau : Amende 100€.

La Commission dit Elan Marivallois qualifié pour la suite de la compétition

Nota : Toute demande de report de matchs faite hors délai (si accordé par la CDGCS) une amende de 30€ sera appliquée (annexe 5 art 42 des règlements généraux). Toute demande de report de match devra impérativement être faite par Footclub.

Le secrétaire